AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-11-74 006768

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pélissier

C.C.P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 *63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX*

ABONNEMENT ANNUEL

30,00 F

Tél. nouveau n° 92 - 42 - 68

BULLETIN N° 24 du 7 NOVEMBRE 1974.-

ARBRES FRUITIERS

TRAITEMENT D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS.-

La période de la chute des feuilles qui, en général, coïncide avec des pluies fréquentes, est favorable à l'installation ou à l'extension de diverses maladies d'origine cryptogamique ou bactérienne, dont les germes pénètrent, dans les végétaux, au niveau des cicatrices foliaires.

Dans la circonscription, les plus courantes de ces maladies sont les suivantes :

- Le Coryneum ou Maladie criblée des Arbres à fruits à noyau,
- Le Chancre à Nectria du Pommier.
- Le Chancre bactérien du Cerisier,
- La Maladie bactérienne du Poirier,
- La Bactériose du Noyer.

- Coryneum ou Maladie criblée des Arbres à fruits à noyau

Fréquente sur Pêcher, cette maladie se rencontre également sur Abricotier, Amandier, Cerisier et Prunier.

Sur les feuilles, elle se manifeste par l'apparition de petites taches rougeâtres, puis brunâtres, dont le centre se dessèche et tombe, laissant le limbe perforé, d'où le nom de Maladie criblée donné, parfois, au Coryneum.

Les attaques sur rameaux sont, de beaucoup, les plus dangereuses. Les yeux sont détruits, les rameaux se dessèchent ce qui aboutit au dépérissement des arbres négligés.

Contre le Coryneum il est conseillé d'effectuer par temps sec, un traitement cuprique dès la chute des feuilles (500 g de cuivre métal par hectolitre d'eau).

- Chancre à Nectria du Pommier

Dans les vergers où cette maladie cryptogamique bien connue des Arboriculteurs, constitue une menace, effectuer un traitement cuprique (500 g de cuivre métal par hectolitre d'eau) dès la chute des feuilles.

Ce traitement devrait être systématiquement réalisé dans les Pépinières (dans celles-ci, il serait d'ailleurs de bonne pratique, d'effectuer, en automne, à la chute des feuilles, un traitement cuprique, sur toutes les essences fruitières).

- Chancre bactérien du Cerisier

Cette maladie se rencontre dans de nombreux vergers. Les symptômes sont les suivants : yeux ne débourrant pas, bouquets de mai et bouquets foliaires se desséchant, branches et troncs portant des lésions profondes de l'écorce, pouvant entraîner la mort de la partie située au-dessus du chancre. Ces nécroses des tissus corticaux aboutissent, généralement, à la formation de méplats très caractéristiques (zones aplaties) où des exsudations gommeuses ont souvent lieu.

P383

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : L. BOUYX

Les bactéries pouvant pénétrer dans la plante par les cicatrices laissées par la chute des feuilles, il est conseillé d'effectuer un traitement cuprique (500 g de cuivre métal par hectolitre d'eau) à l'automne.

- Maladie bactérienne du Poirier

Encore peu courante dans la région, cette maladie se traduit par l'annulation des yeux à bois et à fruits, le flétrissement des pousses herbacées et des inflorescences avant ou après la floraison, la formation de taches noirâtres sur les feuilles et sur les fruits, l'apparition de lésions chancreuses plus ou moins importantes sur les rameaux.

Dans les vergers intéressés, effectuer un traitement à base de cuivre (500 g de cuivre métal par hectolitre d'eau) à la chute des feuilles.

- Bactériose du Noyer

Cette maladie peut détruire une quantité importante de jeunes noix, entre la floraison et la lignification de la coque. Elle se traduit par le noircissement et la chute des organes attaqués.

Pour compléter la protection des bourgeons fructifères assurée par les traitements en cours de végétation, il est conseillé d'effectuer, à la chute des feuilles, un traitement cuprique à la dose de 150 g de cuivre métal par hectolitre d'eau.

ADRESSES DES POSTES DETACHES DU SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX, DEPENDANT DE LA CIRCONSCRIPTION "AUVERGNE & LIMOUSIN"

Pour toutes demandes de renseignements relatives à la lutte contre les Ennemis des Cultures, vous pouvez vous adresser soit, directement à Monsieur l'Ingénieur en Chef d'Agronomie - Chef de la Circonscription Phytosanitaire "AUVERGNE & LIMOUSIN" - Cité Administrative - Rue Pélissier - 63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX, soit :

1°/ Pour les abonnés du département de l'ALLIER à Monsieur l'Ingénieur des Travaux Agricoles - D.D.A. - Centre Départemental de l'Agriculture - Rue Aristide Briand 03017 MOULINS YZEURE - Tél. 44-19-45 où une permanence est assurée, chaque semaine, le vendredi matin.

2°/ Pour les abonnés des départements de la CREUSE et de la HAUTE-VIENNE à Monsieur l'Ingénieur d'Agronomie - Service de la Protection des Végétaux - Maison de l'Agriculture - 32, Avenue du Général Leclerc - 87100 LIMOGES - Tél. 77-24-13.

3°/ Pour les abonnés du département de la CORREZE à Monsieur le Technicien d'Agriculture - Service de la Protection des Végétaux - Immeuble Consulaire - 10, Avenue du Maréchal Leclerc - 19100 BRIVE - Tél. 24-15-36.

Clermont-Ferrand, le 7 Novembre 1974.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :

P. DENIZET.

Tirage n° 908 du 7 Novembre 1974.